

Conseil de Communauté du 30 juillet 2020

Relevé de décisions

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
D20-076	Information relative aux décisions prises par délégation (Article L 5211-10 du CGCT)	- prendre acte de cette information	Le conseil a pris acte
D20-077	Politique locale du commerce (PLC) : modification du dispositif de coaching individualisé pour les commerçants <u>Projet de territoire Trajectoire 2025</u> Priorité 9, "Morlaix Communauté, le lieu pour entreprendre"	approuver la reprise de la prestation du lot 2 « aménager son point de vente et techniques de merchandising » en régie sous forme de prestation payante à hauteur de 120 € de reste à charge pour l'entreprise, ajouter ce tarif au catalogue des tarifs de Morlaix Communauté, Autoriser le Président ou son représentant, à signer tout document y afférent.	Adopté à l'unanimité
D20-078	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) Dégrèvement exceptionnel au profit des entreprises de taille petite ou moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire	instaurer le dégrèvement exceptionnel de la cotisation foncière des entreprises de taille petite et moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire. Autoriser le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.	Adopté à l'unanimité
D20-079	Élection des membres siégeant au sein des commissions thématiques intercommunales	- arrêter la composition de ces 7 commissions.	Adopté à l'unanimité
D20-080	Désignation des représentants de Morlaix Communauté au sein d'organismes extérieurs	de procéder à la désignation de représentants de Morlaix Communauté auprès des partenaires extérieurs listés ci-dessus, s'agissant de la Société Publique Locale (SPL) Eau du Ponant en particulier, d'autoriser le représentant à exercer tout mandat au sein de la SPL (présidence de l'Assemblée Spéciale, représentant commun de l'Assemblée Spéciale au Conseil d'Administration, membre d'une commission ad-hoc, ...).	Adopté à l'unanimité
D20-081	Délégation du conseil de communauté au Président de Morlaix Communauté pour la réalisation d'emprunts et recherches de financements, opérations de couverture et lignes de trésorerie	d'autoriser M. le Président à lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations, d'autoriser M. le Président à retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain espéré et des primes et commissions à verser, d'autoriser M. le Président à passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée, d'autoriser M. le Président à résilier l'opération, d'autoriser M. le Président à signer les contrats de couvertures répondant aux conditions posés aux alinéas précédents, d'autoriser M. le Président à signer tous les documents se rapportant à la réalisation des emprunts, aux opérations de marchés et aux lignes de trésorerie pendant toute la durée de son mandat, Il est précisé qu'en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, M. le Président sera provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions par un Vice-Président ou une Vice-Présidente dans l'ordre des nominations.	Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (49 voix pour et 1 abstention)